

EMPRISE®

FONGICIDE VIGNE - Folpel 250 g/kg + Fosétyl-Al 500 g/kg

ACTIF ET PRÉVENTIF CONTRE LE MILDIOU ET L'EXCORIOSE DE LA VIGNE



48

Action curative
jusqu'à 48h après contamination



Le Fosétyl diffuse rapidement dans toute la plante via la sève, assurant la **protection des organes nouveaux**



Le Folpel agit par contact, de manière préventive, en **bloquant la germination du mildiou**



Efficace pendant **14 jours**, même en période de pousse active

FOLLOW US ON



life scientific

Une efficacité préventive et curative

- Une protection préventive pendant 14 jours de tous les organes, y compris ceux formés après le traitement
- Action curative jusqu'à 48h après une contamination

Une solution d'alternance pour les programmes anti-mildiou

- Une alternative à la famille des CAA (mandipropamid, valifénalate...)
- Un mode d'action unique du Fosetyl, qui stimule les défenses naturelles de la vigne

Une souplesse dans l'organisation du travail

- À l'abri du lessivage dès séchage de la bouillie

RAISIN DE CUVE - MILDIOU

STADE D'APPLICATION

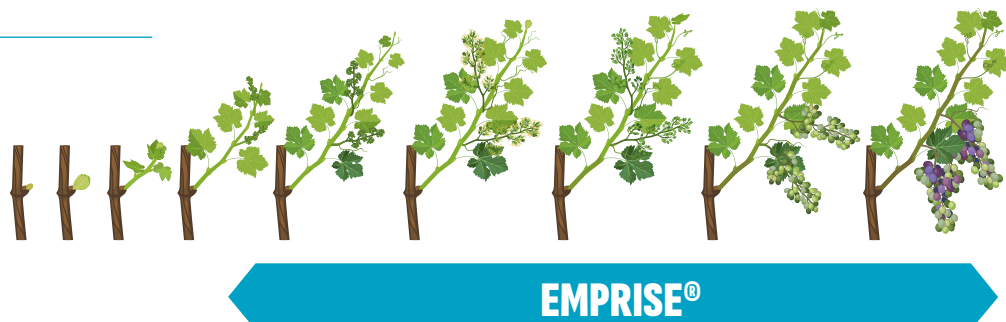


TABLEAU DES USAGES AUTORISÉS

Cultures	Cibles	Doses AMM	Nombre d'application	Stade application	DAR	ZNT aqua & DVP (identiques)
Vigne Raisin Cuve	Mildiou	4 kg/ha	6/an	—	28j	20m
Vigne Raisin Cuve	Mildiou	4 kg/ha	3/an	—	28j	5m
Vigne Raisin Table	Mildiou	4 kg/ha	6/an	Max BH69	—	20m
Vigne Raisin Table	Mildiou	4 kg/ha	3/an	Max BH69	—	5m
Vigne	Excoriose	0,3 kg/hL	1/an	BBCH 07 à BBCH 12	—	5m

DRE 48h

Ne pas mélanger avec des produits à base de cuivre ou engrais foliaires azotés

Respecter les équipements de protection individuelle (EPI)

EMPRISE® - AMM N° 2160074 - Composition : folpel 250 g/kg, fosétyl-Al 500 g/kg.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface / éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes).

SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau, pour un maximum de 3 applications par an à la dose de 4 kg/ha.

SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau, pour un maximum de 6 applications par an à la dose de 4 kg/ha.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

lifescientific

Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou sur www.lifescientific.com/fr/ Life Scientific France - 11-13 rue des Aulnes - 69760 Limonest - 04 69 98 23 41 - Distribution produits phytos pro - Siret : 840 763 056 000 24 - TVA : FR23 840 763 056



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.